

# INFORMATION MILICIENNE

Une conférence de M. Raoul Petit Délégué national

M. Raoul PETIT, délégué national aux questions ouvrières, de passage dans notre région, a pu parler directement aux ouvriers dans leurs entreprises. Il développa devant l'ensemble du personnel les idées révolutionnaires qui régissent la Milice française et chacun écouta ce viril exposé avec le maximum d'attention.

M. Raoul Petit parla de la position des travailleurs qui doivent quitter la condition prolétarienne pour s'installer comme collaborateurs dans l'entreprise et de celle du patron, qui doit cesser d'être un réactionnaire anti-social pour devenir le chef d'entreprise, conscient de la responsabilité de chef.

Il souligna particulièrement la volonté milicienne qui est consignée dans cette formule : « La Force au service du Peuple » et par le serment qu'a fait chaque milicien de lutter coûte que coûte pour instaurer une France sociale dans une entreprise européenne et pour combattre le capitalisme spéculateur et l'anarchie bolchevique qui ne peuvent présenter qu'un système de contrebande parce que seuls, dans les deux camps, les chefs sont en définitive les bénéficiaires.

Aidez-nous Défendez-nous Adressez toute correspondance à Questions Ouvrières Départementales, 28 rue Jean-Bart, Lille (Nord).

## LE CHARBON D'AOUT

### IV. — DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A LA VENTE AU CARREAU

Article VII. — Dans la région minière la faculté de servir par anticipation, même en coke, les cartes de Petite Industrie est suspendue jusqu'à nouvel avis.

Article VIII. — L'arrêté A. 81/BC du 24 juin 1944 et la circulaire du 15 juillet 1944 ont suspendu l'émission des cartes d'entière et au carreau, permettant aux titulaires de cartes de Petite Industrie de la région non minière de percevoir, par anticipation, la totalité de leur tonnage annuel. Toutefois, les dons déjà émis pouvaient continuer d'être honorés en coke.

La livraison de ces dons est suspendue jusqu'à nouvel avis.

Il est également interdit aux Compagnies minières de servir les bons de dépannage et les bons d'enlèvement au carreau ordinaire qui ne porteront pas à une date postérieure au 7 août 1944, une autorisation de livraison mentionnant la qualité du charbon et certifiée par le Groupeement charbonnier départemental.

La qualité indiquée devra être rigoureusement observée. Il ne sera notamment servi du charbon gras ou finé que lorsque cette qualité sera spécifiée et il ne sera jamais servi de charbon à la place du coke.

Les dons de battages échappent à la réglementation ci-dessus et continueront d'être servis sans aucune restriction.

Article IX. — Conformément aux instructions de la circulaire du 6 août 1944, modifiant les dispositions antérieures relatives aux échanges charbon contre bois de mines, lorsque les bois sont transportés jusqu'à un quelconque embarquement désigné, la moitié de la prime, c'est-à-dire 0,50 par mètre cube de bois transporté, est mise à la disposition des communes intéressées qui sont celles du territoire desquelles ont été opérées les coupes et celles qui fournissent soit des moyens de transport, soit de la main-d'œuvre pour le façonnage, le débardage ou le transport des bois.

Le charbon est pris en charge par un négociant désigné par le Comité des Mines qui doit répartir entre les communes intéressées la fraction du tonnage qui leur revient, conformément aux indications du maire président du secteur charbonnier.

Le président de secteur dont il s'agit sera en principe, celui sur le territoire duquel se trouve le quelconque embarquement, et si ce dernier était trop éloigné des coupes de bois et que les communes de ce secteur n'aient pas participé à l'opération, auquel cas le président du secteur répartiteur serait celui sur le territoire duquel se trouvent les principales coupes.

Lorsque plusieurs secteurs seront intéressés leurs présidents se répartiront le tonnage à l'amiable en tenant compte du secours apporté par les diverses communes de chacun d'eux.

Chaque président de secteur effectuera ensuite la répartition du tonnage qui lui est réservé entre les communes intéressées de son secteur.

Dans chaque commune le charbon ainsi attribué sera rendu à la population, soit par le négociant lui-même, soit par un marchand de charbon désigné par le maire.

Les ventes seront faites conformément à la réglementation en vigueur, c'est-à-dire contre échange de coupons des cartes de Foyers domestiques ou avec inscription sur les cartes de Petite Industrie. Les prix pratiqués seront conformes aux tarifs en vigueur dans la zone considérée.

Article X. — Demeurent valables pendant le mois d'août, les dispositions prévues par les arrêtés antérieurs, en ce qu'elles n'ont rien de contraire au présent arrêté.

## COMITE DE COORDINATION DES CADRES DE LA REGION DU NORD

Ingenieurs Agents de maîtrise, techniciens et employés de la métallurgie ; application de l'arrêté du 10 mars 1944. Appointements des collaborateurs Permanence les dimanches 20 et 27 août ainsi que les dimanches 3 et 10 septembre de 9 h. 30 à 12 h. café du Forgeron 43, Grande Rue, Roubaix. Pour Lille, tous les samedis de 15 à 19 h., au siège, 3, rue Macquart, Lille.

# TOURCOING

## LA PETITE COMBINE

Pour avoir reçu indûment les tickets de ravitaillement pour son ami résidant actuellement en Belgique, Berthe Degond, domiciliée 107, rue de l'Épinette, a été arrêtée par les gendarmes qui l'ont conduite à la prison de Loos.

## INQUIÉTANTE DISPARITION D'UNE SEXAGÉNAIRE

On signale la disparition de Mme Brants, 68 ans, demeurant rue Mirabeau, 2, qui a quitté son domicile le 11 août et n'est pas reparu.

Signalement : Porte corpulente, cheveux, robe et souliers noirs, tablier fantaisie.

## LE 5000<sup>e</sup> REPAS AUX ENFANTS DE PRISONNIERS DU FLOCON

Parmi les œuvres que le Comité du Flocon de la Famille du Soldat Tourquennois a créées, le dîner hebdomadaire des orphelins de guerre et des enfants de prisonniers a retenu toute son attention.

Dans un but d'aide mutuelle, il s'occupe aussi des enfants du Comité des Francs.

Malgré les difficultés actuelles chaque semaine depuis avril 1943, plus de 100 enfants viennent le jeudi se faire servir.

Le menu se compose de soupe-fraîche, pommes de terre et un autre légume, carottes, petits pois, haricots, pois cassés ou épinards, etc., 50 grammes de pâté ou de viande, pain et confiture, des biscuits et bonbons.

Un service impeccable est assuré par des prisonniers rapatriés et des dames de prisonniers rapatriés.

A l'occasion de ces dîners, plus de 800 objets utiles ont été délivrés ou mis en tombola parmi les enfants.

Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à la bienveillance rencontrée près des industriels, des commerçants, de tous les habitants du quartier, et à l'aide financière du Comité central de la Famille du Soldat Tourquennois.

## L'INSTALLATION DES MEMBRES DE LA NOUVELLE COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOPITAUX ET HOSPICES

Par arrêté en date du 6 juillet 1944 du secrétaire d'Etat à la Santé ont été nommés membres de la Commission des Hôpitaux et Hospices :

M. le Dr Six, au titre de représentant du Collège départemental de l'Ordre des Médecins ; M. Fauconneau, comme représentant des Caisses d'Assurances sociales ; M. le Dr Huriez, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, au titre de délégué du préfet.

Le même arrêté maintient dans leurs fonctions :

MM. Sant et Debosque, comme délégués du Conseil municipal de Tourcoing, et M. Deborgher, comme délégué du préfet.

C'est au cours d'une séance tenue vendredi dernier, sous la présidence de M. Léon Marescaux, député-maire, à laquelle assistait M. le Dr Vielleud, directeur régional à la Santé et à la Famille, qu'il a été procédé à l'installation des trois nouveaux membres présents par M. le Président qui leur adressa ses félicitations et souhaits de bienvenue.

La Commission a ensuite confié la vice-présidence de l'assemblée à

## 205.000 francs volés dans une banque à Haubourdin

Mercredi à 15 h., six individus armés, se sont présentés dans un établissement bancaire. Après avoir fait main-basse sur l'argent qui se trouvait en caisse, soit 205.000 fr., ils se sont retirés précipitamment. Les montants dans une auto qui les attendait à l'extérieur, et ont pris la fuite par la rue Ernest Blondeau, en direction de Lille. Ce sont des hommes de 20 à 25 ans environ. La police et la gendarmerie les recherchent.

## A LILLE

### Un cafetier est délesté de 300.000 francs

Le 15 août à 7 h., cinq individus se sont présentés chez M. Brazy Maurice, cafetier, rue de Tournai à Lille. Sous menace ils lui ont fait ouvrir son coffre-fort et ont dérobé 300.000 francs en billets.

### Répression du Marché noir

Par arrêtés, M. le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille, a ordonné la fermeture des établissements suivants :

A compter du 14 août et pour un mois — Dumont Georges, boucher, 145, avenue Foch à Rosendael

A compter du 14 août et pour trois mois — Galliez Delzanne, charcutier 48 rue Carnot à Somain ; Ridez Aline, épouse Vanelstano Georges, bouchère rue Jean-Jaures à Wandegies-Hamage.

A compter du 15 août et pour dix jours — Bauden minoterie, à Saint-Sulvestre-Cappel

A compter du 15 août et pour deux mois — Demunck Charles, cafetier 99 rue du Faubourg de Douai à Lille

A compter du 15 août et pour trois mois — Crestel Félix cafetier 203 rue Léon-Gambetta, à Lille

A compter du 1er septembre et pour un mois — Doudry Georges minoterie, rue des Moudreux à Douai ; Huyghe boulanger, rue Courbet à Croix ; Martin Robert marchand de tissus, 2, rue Gippus, à Meubeuge.

# L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

## Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 août, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE DE 21 h. 2 à 6 h. 43.

## M. le Dr Six et les fonctions d'ordonnateur à M. G. Sant.

## LES LOISIRS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 30 août, à 15 h. 30.

Le sujet : Le pèlerinage à Saint-Jacques, de Compostelle, et son influence sur la littérature française, sera traité par M. Jean Deireux, professeur à l'Institut Professionnel de Roubaix.

## ÉTAT CIVIL

Naissances. — Brigitte Verheyen, rue Maréchal-Bruno, 33 ; Françoise Pannecoque, rue Chêne-Houpline, 349 ; Françoise Desrumaux, rue Moulin, 137, 146 rue Nationale, 138 ; Christian-Paul Poillet, rue d'Alexandrie, 33.

Publication. — Albert Lefebvre, boulanger-disciplinier, à Lille, et Marcelle Derbaudinghien, confectionneuse, rue Vauban, 21.

Décès. — Julie Destable, 61 ans, veuve Emile Tuytens, rue Général-Souham, 114 ; Camille Desimpelère, 75 ans, boulanger, div. Ferdinand Adins, dom. Roubaix, décédé r. Yser, 332 ; Sidonie Nutte 80 ans, s.p., veuve J.-B. Descamps, rue Verte, 76.

## ROUBAIX

### Mort de M. Albert Despretz

PRESIDENT DE L'HARMONIE FRATERNELLE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS

Une grande figure roubaisienne vient de disparaître, Albert Despretz n'est plus. Il a succombé le 30 juin à une congestion cérébrale dans sa propriété de Pau. Né à Roubaix, le 19 juillet 1872, après ses études au collège Notre-Dame des Victoires et au Conservatoire où il remporta les premiers prix de violon et de solfège, il s'engagea au 130<sup>e</sup> régiment d'infanterie et fut de suite classé comme saxophone alto-solo. A peine rentré du régiment, son activité ne connut plus de borne. animateur de premier ordre, il fait partie de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord et du Pas-de-Calais ; il devient initiateur des concerts aux hospices ; il est trésorier de l'Alliance française, il fonde au commencement de ce siècle l'admirable Harmonie des anciens soldats musiciens français qui, sous son impulsion, devient une de nos plus brillantes phalanges.

Les services innombrables qu'il rendit lui valurent la rosette de l'Instruction publique, la médaille d'or de la Mutualité, des Assurances sociales, de la Prévoyance sociale, de l'Encouragement au bien, la médaille de la Préparation militaire et bien d'autres distinctions honorifiques.

M. Albert Despretz laissera à Roubaix le souvenir d'un éminent artiste, d'un altruiste convaincu, d'un Roubaisien dont pour cent qui aimait sa petite patrie, comme il l'a tant prouvé, surtout pendant la guerre 1914-1918.

Souhaitons que la ville, qui lui doit beaucoup, perpétue un jour sa mémoire.

A toute sa famille nous renouvelons ici l'expression de nos douloureuses condoléances.

Un service funèbre sera célébré samedi 19 août, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

## TOURCOING

Volley-Ball. — Championnat de l'Entente de Roubaix-Tourcoing. — Mardi, à 9 h. 30, a eu lieu la rencontre qui opposait l'U.S.S.L. (Blanc Seau) à l'Amicale des Pompiers de Roubaix. Après une partie très animée, l'U.S.S.L. confirme sa valeur et lève de haute lutte les trois premières manches par 15-1, 15-7, 15-2.

La 4<sup>e</sup> manche voit un net revirement, mais mené pendant quelque temps par 19-2, l'U.S.S.L. remonte magnifiquement et triomphe par 16-14. De ce fait, l'U.S.S.L. confirme de façon éclatante sa première place au classement.

HALLUIN. — Une Journée Sportive. — Le 30 août, au Stade Municipal de l'Abattoir, à Halluin, se déroulera le Critérium des Flandres d'Athlétisme. Les éliminatoires se feront le matin, à partir de 10 heures. Les dossards seront distribués à 9 h. 30.

Le club organisateur s'est arrangé pour fournir aux athlètes pour un prix modique, un repas cuisiné. Les clubs participants sont invités à se mettre d'urgence en rapport avec le secrétaire du club à ce sujet, indiquant le nombre de repas à préparer par club (Téléphone 140, à Halluin, de 8 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h., tous les jours).

Le 27 août, sur ce même Stade, se déroulera un challenge d'Athlétisme féminin, réservé aux sociétés affiliées à la F.F.A. et au Comité des Flandres. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du Club, 16, rue de Lille, à Halluin. Les engagements sont reçus jusqu'au 30 août.



## VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

Evidemment, par la suite, elle donnerait à Isabelle, tous les mois les trois cents francs qu'elle versait en ce moment à leur propriétaire, et peu à peu, Isabelle retrouverait l'argent avancé. Mais d'abord, il fallait posséder la somme totale des dépenses à faire.

C'est pour réaliser ce rêve que l'orpheline se privait de tant de choses et supportait si allègrement les railleries de Talaine sur son éternelle robe noire.

Et voilà qu'un stupide accident avait détérioré celle-ci.

Navrée, la jeune fille regardait sa déchirure en angle, de sa manche et sa déception était si grande que des larmes lui montèrent aux yeux.

Elle n'avait pas vu qu'à quelques pas d'elle, Talaine avait suivi la scène.

Tout d'abord, il s'en était égayé : « La fameuse robe qui l'agaçait » était fichue ! « Allons peut-être aujourd'hui ses offres seraient-elles mieux accueillies ».

Mais voici que dans ses grandes yeux d'enfant qui examinaient le

## MALLUIN

### DES INDIVIDUS MASQUÉS SE FONT REMETTRE DE L'ESSENCE D'AUTO

Mercredi matin, vers 9 h. 30, une auto marque Renault, stoppait face au garage exploité, rue de Lille, par M. Desmazière-Gontier. Trois individus masqués braquant leur revolver, se firent remettre de l'essence. Mme Desmazière dut obtempérer à l'ordre donné et contrairement de leur débit 30 litres de ce liquide précieux. Leur plein d'essence fait, les individus regagnèrent leur voiture pour disparaître en direction de Roncq.

La rapidité de cet exploit a passé presque inaperçu, bien que cette arde soit très fréquente à cette heure de la matinée.

Une enquête est ouverte.

Etat Civil. — Naissance. — Freddy Vandewatynne, 33, rue de Docteur-Pierchon.

Contrôle des chômeurs. — Pointage ce vendredi, rue Gustave-Desmette, de 10 à 11 heures.

MOUVAUX

Distribution des bons de chaussures « fantaisie ». — Les personnes ayant déposé une demande de chaussures « fantaisie » peuvent retirer le bon à la Mairie, salle des bons d'achat, vendredi 18 août, de 9 à 11 h., 1 à 1.500 ; de 14 à 16 h., 1.501 à la fin.

Etat Civil. — Décès. — Julia Müllez, ép. Rigole, 76 ans, rue du Triéz, 5.

## FUNÉRAILLES

LA MADELEINE. — Les funérailles de Monsieur Gustave-Robert CATEAU, Président d'Honneur de la Société de Gymnastique « La Renaissance », décédé accidentellement à Lille, le 13 août 1944, à l'âge de 30 ans, auront lieu le Vendredi 18 août, à dix heures, en l'Eglise Sainte-Marie-Madeleine, à La Madeleine Assemblée 10, rue de la Concorde, à 9 h. 45. Inhumation au cimetière de Marq (Bourg). Condoléances Eglise. — De la part de : Mme Gustave Cateau-Artisien, son épouse ; M. Alain Cateau, son fils ; Mme Vve G. Cateau-Leene-soone, sa mère ; Mme Peillon-Moreau, ses beaux-parents, toute la famille et ses nombreux amis — Tram J. Arrêt rue de la Concorde Pompes Funèbres Générales, 104, rue de Lille, à La Madeleine. Tél. 713 75

## Les Sports à Roubaix-Tourcoing

TOURCOING. — Volley-Ball. — Championnat de l'Entente de Roubaix-Tourcoing. — Mardi, à 9 h. 30, a eu lieu la rencontre qui opposait l'U.S.S.L. (Blanc Seau) à l'Amicale des Pompiers de Roubaix. Après une partie très animée, l'U.S.S.L. confirme sa valeur et lève de haute lutte les trois premières manches par 15-1, 15-7, 15-2.

La 4<sup>e</sup> manche voit un net revirement, mais mené pendant quelque temps par 19-2, l'U.S.S.L. remonte magnifiquement et triomphe par 16-14. De ce fait, l'U.S.S.L. confirme de façon éclatante sa première place au classement.

HALLUIN. — Une Journée Sportive. — Le 30 août, au Stade Municipal de l'Abattoir, à Halluin, se déroulera le Critérium des Flandres d'Athlétisme. Les éliminatoires se feront le matin, à partir de 10 heures. Les dossards seront distribués à 9 h. 30.

Le club organisateur s'est arrangé pour fournir aux athlètes pour un prix modique, un repas cuisiné. Les clubs participants sont invités à se mettre d'urgence en rapport avec le secrétaire du club à ce sujet, indiquant le nombre de repas à préparer par club (Téléphone 140, à Halluin, de 8 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h., tous les jours).

Le 27 août, sur ce même Stade, se déroulera un challenge d'Athlétisme féminin, réservé aux sociétés affiliées à la F.F.A. et au Comité des Flandres. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du Club, 16, rue de Lille, à Halluin. Les engagements sont reçus jusqu'au 30 août.

# LE BACCALAURÉAT

PREMIÈRE SESSION 1944

Dans le Centre de Lille les épreuves auront lieu :

Pour la couture, toutes séries, à la Faculté de Droit, 9, rue A.-Angellier.

Pour les séries classiques A, classique B et philosophie-lettres, au Lycée Faidherbe (entrée boulevard Carnot).

Pour les séries classique C et mathématiques, à l'annexe du Lycée Faidherbe, 30 bis, rue des Tours.

Pour les séries Modernes (candidats de noms commençant par A et K) et philosophie-sciences, école Valentin Labbé, rue de Thionville, 11.

Pour les séries Moderne (candidats de noms commençant par L à Z) et Moderne (éleveurs-maitres), à la Faculté des Lettres, 9, rue Auguste-Angellier.

N.B. — Les candidats sont invités à se vêtir chiquement en raison du séjour possible dans les abris en cas d'alerte.

# EN BELGIQUE

## MENIN

### UNE FEMME GRIEVEMENT BLESSEE PAR UNE CYCLISTE

Mme Marie Verhelle-Didier 43 ans, demeurant impasse de la Blanchisserie, sortait de chez un marchand de quatre saisons et traversait la rue de Lille pour gagner sa demeure, lorsqu'elle fut renversée et projetée sur le pavé par une cycliste, Mlle Christine M., demeurant rue de Courtrai, à Menin qui descendait la rue de Lille. Mme Verhelle resta étendue sur la chaussée et perdit du sang par une blessure de la tête. Après avoir reçu les premiers soins sur place, elle fut transportée dans une clinique. La police enquête.

### UN CULTIVATEUR TOMBE DE SON CHARIOT

Cyrille Walcke, 57 ans, cultivateur, porte de Courtrai, à Menin se trouvait debout sur un chariot tiré par deux chevaux dans ses champs, lorsque soudain, les deux bêtes s'arrêtèrent net et Walcke fut projeté, la tête première, devant chariot. Walcke fut transporté dans une clinique où le médecin constata une fracture du genou droit.

### DISPARITION D'UN GARÇONNET

Le petit Romain Parmentier, 5 ans, demeurant chez ses parents, 5 rue Grand Croix, a disparu depuis quelques jours. Le bambin a des cheveux blonds, yeux bruns et deux dents de moins à la mâchoire supérieure. Il est habillé de noir, pieds nus.

### Mort subite.

Victor Demeulenaere, 56 ans, demeurant 112 rue Haut Chemin à Menin, est mort subitement dans une usine où il travaillait.

## ECHOS ET CARNET

### CALENDRIER. — Vendredi 18 août 1944. — Soleil : Lever à 6 h. 48, Coucher à 21 heures. — Aujourd'hui : Sainte-Hélène. — Demain : Sainte-Louise.

### NECROLOGIE.

On annonce le décès accidentel survenu à DOUAL le 11 août, de Monsieur Albert GRENON, âgé de 30 ans. Les funérailles ont eu lieu le 14 août et l'inhumation a été faite au cimetière provisoire. — De la part de Mme Albert Grenon-Delay, son épouse ; Philippe et Daniel Grenon, ses fils ; M. et Mme Grenon-Lobry, ses parents, et de toute la famille. — 411

### NECROLOGIE.

Nous apprenons la mort de M. Gérard Leroux, curé de Bolemont (Somme), décédé le 28 juillet 1944 à Firminy (Loire). Originaire de Roubaix, M. l'abbé G. Leroux qui était âgé de 35 ans, était le frère de notre excellent confrère « l'ami du Journal de Roubaix ». Les funérailles ont eu lieu à Firminy le 1<sup>er</sup> août.

Imprimerie du Réveil du Nord  
188 rue de Paris, LILLE  
Le gérant : César PFSEZ

désastre, il vit monter une humide Et ce fut comme si, soudain, une main lui avait serré la gorge Son sourire s'était fixé sur ses lèvres

— C'est grave ? s'informa-t-il d'un ton sérieusement compatissant.

La jeune fille leva vers lui son visage déseigné

— Une vraie catastrophe ! oubliée-elle, sans se rendre compte de la confiance qui la faisait livrer son souci. J'avais besoin que cette robe tiende encore quelque temps

— Un stoppage, peut-être ?

— Oui, te vais essayer une reprise

— Cela se verra.

— Malheureusement

— Et...

Il s'arrêta, ayant peur de la blesser en posant une trop indiscrète question

— Cela vous est difficile d'acheter une autre robe en ce moment ?

— Oui, ça tombe mal l'hiver on a toujours des dépenses supplémentaires.

— M'autorisez-vous à vous offrir, une nouvelle fois, la robe que vos camarades ont acceptée ?

— Vous savez bien quelles sont mes idées là-dessus.

— C'est en ami sans rien oser prétendre.

— Non, non ! ne me tentez pas

à nouveau Si vous saviez combien j'ai en horreur que vous mettiez toujours entre nous votre fortune !

— Il y a des heures où je voudrais être pauvre comme vous.

— Euh ! vous divaguez dans ces moments-là ! Je ne vous vois pas obligé de gagner votre vie.

— Je n'y ai pas été habitué surtout ! Et maintenant, te le trouverais certainement drôle

Ils se sourirent

Parfois ils étaient remplis d'indulgence l'un pour l'autre, et paraissaient se comprendre à demi-mot.

Ils étaient à l'un de ces moments-là, et leurs regards très doucement, se pénétraient...

— Alors fit Isabelle en s'attachant avec effort à ce tête-à-tête troublant Je vais aller essayer de raccommodez ma manche et ma peau ! malheureusement, l'une me donnera plus de mal que l'autre.

— Votre peau ? Vous êtes blessée ? Elle s'éloigna. D'un élan il lui rejoignit et lui saisissant le bras ?

— Montre-moi Ces portants sont remplis de poussière, il ne faut pas négliger ça.

Ses mains agiles écartaient les bord de l'étoffe déchirée pour mieux apercevoir la longue déchirure.

Quelques gouttelettes de sang perlant, écarlates, sur la peau blanche, fascinaient le jeune homme.

(A suivre)